

Tabo, Symphorien Ndong; Beassoum, Christian Nadjarabeye; Asngar, Thierry Mamadou

Working Paper

Recherche collaborative du Consortium pour la Recherche Economique en Afrique (CREA) sur les Relations entre la Chine et l'Afrique Subsaharienne: Cas du Tchad

AERC Scoping Studies on China-Africa Economic Relations

Provided in Cooperation with:

African Economic Research Consortium (AERC), Nairobi

Suggested Citation: Tabo, Symphorien Ndong; Beassoum, Christian Nadjarabeye; Asngar, Thierry Mamadou (2008) : Recherche collaborative du Consortium pour la Recherche Economique en Afrique (CREA) sur les Relations entre la Chine et l'Afrique Subsaharienne: Cas du Tchad, AERC Scoping Studies on China-Africa Economic Relations, African Economic Research Consortium (AERC), Nairobi

This Version is available at:

<https://hdl.handle.net/10419/93171>

Standard-Nutzungsbedingungen:

Die Dokumente auf EconStor dürfen zu eigenen wissenschaftlichen Zwecken und zum Privatgebrauch gespeichert und kopiert werden.

Sie dürfen die Dokumente nicht für öffentliche oder kommerzielle Zwecke vervielfältigen, öffentlich ausstellen, öffentlich zugänglich machen, vertreiben oder anderweitig nutzen.

Sofern die Verfasser die Dokumente unter Open-Content-Lizenzen (insbesondere CC-Lizenzen) zur Verfügung gestellt haben sollten, gelten abweichend von diesen Nutzungsbedingungen die in der dort genannten Lizenz gewährten Nutzungsrechte.

Terms of use:

Documents in EconStor may be saved and copied for your personal and scholarly purposes.

You are not to copy documents for public or commercial purposes, to exhibit the documents publicly, to make them publicly available on the internet, or to distribute or otherwise use the documents in public.

If the documents have been made available under an Open Content Licence (especially Creative Commons Licences), you may exercise further usage rights as specified in the indicated licence.

RECHERCHE COLLABORATIVE DU CONSORTIUM POUR LA RECHERCHE
ECONOMIQUE EN AFRIQUE (CREA) SUR LES RELATIONS ENTRE LA CHINE
ET L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE :
CAS DU TCHAD

Par

Symphorien Ndang TABO*,

Christian Nadjiarabeye BEASSOUM⁺

&

Thierry Mamadou ASNGAR[♦]

07 janvier 2008

(Version révisée)

* Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques, tabosymph@yahoo.fr

⁺ Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques, nbeassoum@yahoo.fr

[♦] Université de N'Djamena, Faculté des Droits et Sciences Economiques, thierry.mamadou-asngar@unice.fr

1. INTRODUCTION

Le Tchad est l'un des pays les plus pauvres et les moins stables d'Afrique, scène de guerres récurrentes et d'invasions étrangères depuis son indépendance de la France en 1960. Pour une superficie de 1 284 000 km², le Tchad compte environ 9 millions d'habitants selon les estimations officielles de 2007. Bien que doté de nombreuses ressources minérales naturelles, l'Economie du Tchad est basée sur la culture du coton et l'élevage jusqu'en l'an 2000. Ce n'est qu'à partir de cette date que la Banque Mondiale a décidé de financer à hauteur de 4,2 milliards de dollars¹ l'exploitation du pétrole du Bassin de Doba (au sud du pays) qui a nécessité la construction d'un oléoduc long de 1 070 kilomètres jusqu'au port camerounais de Kribi. Depuis la fin de la construction de l'oléoduc Doba-Kribi en 2003, le Tchad a vu son taux de croissance économique faire un bond spectaculaire, passant de -0,9% en 2000 à 33,6% en 2004 et 7,9% en 2005. Malgré les promesses traduites par ces statistiques, l'exploitation du pétrole (dont la contribution à la croissance du PIB tchadien s'élevait déjà à 33,4% en 2004) ne semble pas être traduite jusqu'à présent dans le quotidien de la population tchadienne. Plus inquiétant peut être, la mise en chantier de l'exploitation s'est traduite par une hausse brutale de l'inflation (elle passe de -1,8% en 2003 à un taux moyen de 7,9% pour l'année 2005) et de l'encours de la dette (passée de 66% du revenu national brut en 2003 à 75% de ce revenu en 2005). Il en découle que plus de 54% des Tchadiens continuent de vivre en dessous du seuil de pauvreté d'après l'enquête budget consommation réalisée en 2003/2004 par l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED). Des prévisions les plus récentes du Ministère des Finances indiquent qu'à partir de 2008, la trésorerie publique sera à nouveau soumise à des tensions sévères et que les revenus pétroliers iront en diminuant. Comme on le voit, le Tchad reste encore très vulnérable aux effets pervers du syndrome hollandais (*dutch disease*) : la perturbation des circuits économiques traditionnels entraîne des bouleversements sociaux qui menacent la paix civile, tandis que s'approfondit le fossé entre la masse paysanne et les bénéficiaires de la rente pétrolière (Mascre, 2007).

Les relations diplomatiques entre le Tchad et la République Populaire de Chine (qui sera appelée simplement Chine dans la suite du document) ont été établies pour la première fois en 1972. Ces relations ont été accompagnées de retombées économiques dont les plus importantes ont été enregistrées dans les années 1980, parmi lesquelles la construction d'un des deux plus grands hôpitaux du Tchad, la construction du Palais du Peuple (actuel Palais du 15 janvier) et d'un Stade Omnisport dans la capitale N'Djamena, ainsi que l'encadrement des casiers rizières A et B dans le sud-ouest du pays.

En 1997, une rupture sera prononcée par la Chine à cause de la reconnaissance de Taiwan par N'Djamena. Le Tchad qui cherchait des sources de financement pour faire face aux dépenses courantes avait trouvé en Taiwan un partenaire idéal et à juste raison car en neuf ans de coopération, le Tchad classé parmi les pays les plus pauvres du monde, a reçu plus de 30 millions de dollars par an de Taiwan. Les projets de coopération portaient sur quatre axes prioritaires : transport, santé publique, agriculture et éducation. Un pont à double voie sur le Chari (fleuve traversant N'Djamena) et le bitumage de nombreuses voies à N'Djamena ont ainsi été réalisés. Taiwan a également financé le recrutement de 1 000 enseignants du secondaire et la construction de nombreuses écoles.

En Juillet 2006, les circonstances politiques (les menaces de la rébellion à l'est) ou économiques (exploitation du pétrole tchadien) ont conduit le Tchad à renouer avec la Chine

¹ Dans tout ce papier le terme dollar se réfère au dollar américain (US\$)

en rompant avec Taiwan. Le montant global des engagements de Taiwan de juillet 2004 à la rupture de juillet 2006 en faveur du Tchad se chiffrait pourtant à plus de 108 800 millions de dollars. Depuis cette date, les relations entre la Chine et le Tchad se sont réchauffées et son aide en faveur du Tchad peut se chiffrer à plus 100 millions de dollars, exception faite des accords cadres de construction de la raffinerie et de la cimenterie.

Le réchauffement de relations entre le Tchad et la Chine s'inscrit sans doute dans le cadre de la Politique Africaine de la Chine, lancée en janvier 2006 par son gouvernement, par laquelle elle entend présenter au monde entier ses objectifs en termes de coopération avec les pays africains et les stratégies pour atteindre ces objectifs. Cette politique basée sur le bénéfice mutuel couvre les champs suivants (Penny, 2007) :

- La politique couvrant les visites d'Etat, les échanges entre les pouvoirs législatifs, les partis politiques et les gouvernements locaux, et la coopération sur les affaires internationales ;
- L'économie couvrant le commerce, l'investissement, la finance, l'agriculture, les infrastructures, les ressources naturelles, le tourisme, la réduction ou l'annulation de la dette, l'investissement et la coopération multinationaux ;
- Le développement des ressources humaines avec une attention particulière sur l'éducation, la science, la culture, la santé, la technologie...
- La paix et la sécurité.

En novembre 2006, lors de la troisième conférence ministérielle du Forum sur la Coopération Sino-Africaine regroupant 48 pays africains, un plan d'action de 2007 à 2009 a été adopté incluant les mesures à prendre par les bilatéraux :

- La Chine va continuer à apporter une assistance de développement aux pays africains selon le meilleur d'elle-même et va doubler son assistance de 2006 à 2009 ;
- La Chine va fournir 3 milliards de dollars de prêts préférentiels et 2 milliards de dollars de crédits préférentiels aux pays africains dans les trois années dans des conditions favorables ;
- Augmenter les fonds de développement de la coopération sino-africaine qui atteindra 10 milliards de dollars en 2009 en vue d'encourager les compagnies chinoises à investir en Afrique et de leur apporter un soutien ;
- La construction d'un Centre de conférence pour l'Union Africaine en vue de soutenir les africains dans leurs efforts à consolider l'unité africaine et rendre effective l'intégration africaine ;
- L'ouverture du marché chinois à l'Afrique en augmentant le nombre de produits africains exportés de 190 à plus de 244 ;
- La création de trois à cinq zones de coopération économique et commerciale en Afrique dans les trois années à venir ;
- Au delà des trois prochaines années, la formation de plus de 15 000 africains professionnels, l'envoi de 100 experts chinois senior en agriculture en Afrique, la création de 10 centres de démonstration en technologie agricole en Afrique ;
- La construction de 30 hôpitaux en Afrique et la fourniture d'un don de 300 millions de dollars pour la prévention contre le paludisme ;
- La création de 30 centres de prévention et de traitement du paludisme en Afrique et l'envoi de 200 jeunes volontaires chinois en Afrique ;
- La construction de 100 écoles rurales en Afrique et l'augmentation du nombre de bourses chinoises en faveur des étudiants africains qui est actuellement de 2 000 bourses par an à 4 000 par an à partir de 2009.

Ces engagements, s'ils se concrétisent, placeraient la Chine à la tête des partenaires de l'Afrique en termes de volumes de la coopération.

Dès le 12 janvier 2007, la Chine qui semblait très intéressée par le pétrole tchadien, a racheté par l'entremise de la China National Petroleum Corporation (CNPC)² l'ensemble des permis d'exploration pétrolière de la société canadienne ENCANA. Ce permis couvre une superficie d'environ 220 000 km² et englobe les bassins ci-après : le bassin des Erdis, une partie du bassin du Lac Tchad, le bassin de Madiago, le bassin de Bongor, le bassin à l'Ouest de Moundou, le bassin de Pala à la frontière du Cameroun, une partie du bassin à la frontière de la République Centrafricaine et tout le bassin du Salamat.

L'intervention chinoise au Tchad constitue donc un atout important que le pays se doit de capitaliser en vue d'en maximiser les effets et de lutter efficacement pour la réduction de la pauvreté. Mais il manque d'études économiques de qualité pour orienter les décideurs politiques. L'objectif de cette étude est de donner l'information sur la taille, la structure et la significativité des relations sino-tchadiennes sur le commerce ainsi que l'investissement et l'assistance au développement en provenance de la Chine. Il s'agit également d'identifier les principaux bénéficiaires et perdants de ces relations économiques dont les principaux peuvent être au niveau du Tchad, les consommateurs, les travailleurs, les commerçants, les syndicats, les organisations de la société civile, les organisations non gouvernementales, les entrepreneurs et producteurs privés, les entreprises paraétatiques, le Gouvernement de la République du Tchad, et du côté chinois, les investisseurs, producteurs et exportateurs.

A cet effet, l'étude est divisée en 5 sections. La section 2 qui suit évalue l'investissement chinois au Tchad tandis que la section 3 examine le commerce bilatéral entre le Tchad et la Chine. Ensuite, la section 4 s'intéresse à l'assistance chinoise au développement du Tchad. Enfin, la section 5 résume et conclut l'étude.

2. LES INVESTISSEMENTS CHINOIS AU TCHAD

Un peu plus d'un an après avoir renoué les relations diplomatiques de son pays avec Pékin et rompu avec Taiwan, le Président tchadien Idriss Déby Itno a effectué, du 20 au 23 septembre 2007, une visite d'État en Chine, accompagné de six ministres (Affaires Etrangères, Mines et Énergie, Pétrole, Economie et Plan, Finances, Infrastructures). La Chine, cherchant à sécuriser par tous les moyens ses approvisionnements en pétrole pour ne pas freiner une économie lancée à pleine vitesse et dévoreuse d'énergie, a progressé dans sa coopération avec le Tchad en investissant dans trois secteurs: les télécommunications avec le projet CHAD CDMA 2000 (Code Division Multiple Access, Téléphonie fixe sans fil) et la téléphonie mobile au sein de la Société des Télécommunications du Tchad (SOTEL-TCHAD), une entreprise paraétatique ; la construction de la cimenterie de Baoaré et la construction d'une raffinerie à 50 km au nord de N'Djamena. Le Tchad étant un pays à haut risque pour les investisseurs occidentaux, à cause des situations d'insécurité récurrentes dont il est l'objet, les investissements de grande envergure sont rares, voire inexistants. Ainsi, nous n'examinerons pas les investissements chinois en termes de parts relatives mais nous analyserons leur portée. Une autre raison importante est que nous ne disposons pas des parts d'investissement de la Chine en valeur. Seuls certains montants de prêts préférentiels ou de dons attachés à ces investissements sont disponibles, ce que nous aborderons dans la section relative à l'aide.

² La CNPC est l'une des entreprises chinoises promues au rang de Ministère et placées sous la tutelle de la Commission d'Etat à l'Economie et au Commerce.

Le projet CDMA 2000 est une technologie reposant sur le réseau radioélectrique de 3ème génération, introduite par le biais de la ZTE Corporation. Ses avantages sont entre autres, la réduction des coûts d'investissement, la rapidité d'installation et la facilité d'extension, ce qui doit concourir à la réduction de la fracture numérique.

La cimenterie, récipiendaire d'un investissement de la China CAMC Engineering Ltd, dispose d'un atout majeur dans la perspective économique actuelle. En effet, dans le cadre de la Stratégie Nationale de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (SCNRP), le gouvernement tchadien a retenu, entre autres, de renforcer le cadre macroéconomique par la diversification de l'économie et surtout l'intensification des investissements dans les secteurs porteurs de la croissance. Le développement des infrastructures de base (routes, habitats, écoles, centres de santé, aménagements hydro-agricoles...) est donc fortement recherché, ce qui constitue un atout majeur pour la future cimenterie. Le démarrage officiel des travaux de construction de cette usine a eu lieu le 17 décembre 2007. Cette cimenterie aura une capacité de production de 200 000 tonnes de ciment portland par an et de 700 tonnes de clinker par jour. Il a été affirmé par le gouvernement tchadien que la main d'œuvre sera essentiellement locale et que à la fin du projet, le prix du ciment va diminuer de moitié³.

Pour ce qui est de la raffinerie, elle sera propriété à 60 % de la CNPC et à 40 % de la Société des Hydrocarbures du Tchad (SHT). Elle sera alimentée par la production des gisements de Sédigui (au nord du lac Tchad) et du Mayo-Kebbi (sud-ouest du pays), en phase d'exploration par la CNPC. Découvert par un consortium américain en 1974 mais jamais exploité, le champ de Sédigui disposerait de réserves avoisinant 500 millions de barils. La réalisation de ce projet marquera la consécration de la Chine comme grand concurrent des Etats-Unis et de la France au Tchad puisque ces deux pays par le passé ont refusé de financer le projet de raffinerie qu'ils ont jugé non rentable. Les travaux d'aménagement du site de la raffinerie ont débuté en novembre 2007. Il est attendu que cette raffinerie permette au Tchad d'assurer la consommation locale en produits pétroliers raffinés puisque jusqu'à ce jour le pays les importe du Nigeria et du Cameroun.

L'identification des principaux concernés par les investissements chinois au Tchad permet de faire une classification des agents concernés en bénéficiaires et perdants (Tableau 1). Le quadrant en haut à gauche présente les Organisations de la Société Civile (OSC) comme perdantes mais possibles bénéficiaires. L'investissement chinois est caractérisé par l'implication directe du Gouvernement chinois au niveau des autorités tchadiennes avec les compagnies chinoises qui sont directement sous la tutelle de leur Gouvernement. Il y a comme corollaire à cette façon d'agir la non implication des organisations de la société civile dans les négociations et même un déficit d'information pour celles-ci. Or, les organisations de la société civile peuvent indirectement influencer l'action gouvernementale à travers leurs activités de défense des intérêts de la population. Leur engagement est donc inhibé par cette situation mais si le Gouvernement tchadien les implique, cela constituera un bénéfice pour eux.

Le quadrant en bas à gauche montre les grands perdants des investissements chinois que sont les entrepreneurs locaux et les syndicats. Les entrepreneurs locaux perdent du fait que les différents travaux accompagnant l'investissement chinois sont effectués par des entrepreneurs chinois, notamment l'aménagement des voies d'accès aux sites de la cimenterie et de la raffinerie, à cause des conditions accompagnant les accords. La perte des syndicats provient

³ En décembre 2007, le sac de ciment portland de 50 kg coûte environ 16 dollars.

du fait que les travailleurs chinois qui sont engagés dans la réalisation des investissements ne sont pas leurs membres.

Tableau 1 : Classification des groupes de bénéficiaires et de perdants des investissements chinois au Tchad

	Bénéficiaires	
	Organisations de la Société Civile	Consommateurs Entrepreneurs Chinois Investisseurs chinois Entreprises paraétatiques
Perdants	Entrepreneurs locaux Syndicats	Gouvernement Travailleurs locaux

Le quadrant en haut à droite montre les bénéficiaires des investissements chinois. Il y a d'abord les ménages qui bénéficient déjà dans le domaine des communications (internet sans fil, téléphonie mobile) avec les bas prix occasionnés par l'investissement chinois. Ils bénéficieront encore plus lorsque la cimenterie et la raffinerie seront fonctionnelles. D'autres bénéficiaires sont les entrepreneurs et investisseurs chinois, à partir de leur implication dans les projets, ainsi que les entreprises paraétatiques.

Le quadrant en bas à droite montre ceux qui à la fois perdent le plus et gagnent le plus. Le Gouvernement tchadien gagne en renforçant l'entreprise paraétatique de télécommunication et en permettant à sa population d'avoir accès à des produits bon marché mais il perd à travers l'exonération de taxes accordée pour les équipements accompagnant les investissements et à travers le gap d'impôts des travailleurs tchadiens qui sont engagés dans les entreprises concernées par les investissements avec un niveau de salaire relativement bas. Pour les travailleurs tchadiens de manière globale, il y a des opportunités effectives d'emploi avec les investissements chinois mais le revers de la médaille est que le rythme de travail est très harassant et certains standards de sécurité sont négligés. Cependant, l'amélioration de conditions de travail avantagera les travailleurs.

3. LES FLUX COMMERCIAUX ENTRE LE TCHAD ET LA CHINE

Les flux commerciaux entre la Chine et le Tchad concernent principalement les importations. Selon les services de statistiques du commerce extérieur tchadien, la Chine ne figure pas parmi les pays de destination des exportations du Tchad. Les principaux pays de destination des produits tchadiens hors pétrole en 2005 sont le Nigeria (39%), la France (28%) et le Soudan (18%), le pétrole étant supposé être exporté exclusivement à destination des Etats-Unis.

Cette situation se justifie par deux raisons principales. La première raison est que le Tchad offre pratiquement très peu de produits au marché mondial : le coton fibre, le bétail, la gomme arabique et depuis 2003, le pétrole brut. Les trois premiers produits intéressent très peu le

Géant chinois en raison soit des coûts d'acquisition, soit de la production locale suffisante. La deuxième raison découle de la rupture des relations diplomatiques avec le Tchad en 1997 ayant des effets négatifs sur les flux commerciaux. En effet, n'eut été cette rupture, la Chine populaire déjà présente au Soudan voisin dans l'exploitation de l'or noir aurait été fortement intéressée par le projet pétrole de Doba qui permet au Tchad d'exporter aujourd'hui vers les Etats-Unis environ 200 000 barils de pétrole par jour. Toutefois, selon Chaponnière (2006), 21% des exportations du Tchad ont été faites à destination de la Chine en 2004. Mais cette information issue des données miroirs du Département des Statistiques du Commerce du Fonds Monétaire International (IMF/DOTS) ne peut s'expliquer que par l'existence de réexportations de produits tchadiens, ce qui ne peut être mesuré sur place au Tchad. Nous estimons que l'existence de telles réexportations ne concernerait que le pétrole parce que en réalité le consortium pétrolier produisant sur le Bassin de Doba achemine le produit hors du territoire tchadien (à Kribi, au Cameroun) pour le vendre, ce qui échappe à toute vérification de la destination à partir du Tchad. En outre, la base de données de Farooki (2007) qui est une compilation de plusieurs sources ne fait ressortir aucun produit tchadien exporté à destination de la Chine, ce qui renforce notre argument du fait que cette base de données prend toutes les matières premières en compte hormis le pétrole.

Selon les données disponibles fournies par l'INSEED (2006 et 2007), les importations d'origine chinoise ont doublé en un an passant de 6 045 711 dollars en 2004 à 12 574 333 dollars en 2005. Les tableaux 2 et 3 donnent des informations sur la part de la Chine dans les importations du Tchad pour les années 2004 et 2005 respectivement. Sur ces tableaux, sont donnés pour chaque groupe de produits, selon la troisième révision à un niveau de la Classification Type pour le Commerce International (CTCI Rev. 3), le montant en milliers de dollars ainsi que la part chinoise dans les importations du produit par le Tchad.

Tableau 2 : Part des produits d'origine chinoise dans les importations du Tchad en 2004

Groupes de produits	Chine (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)	Part de la Chine (en % du total)
Produits alimentaires et animaux vivants	2 834,18	72 896,26	4
Boissons et tabacs	0,45	22 213,88	0
Matières brutes non comestibles à l'exception des carburants	0,00	25 561,17	0
Combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes	2,61	106 448,90	0
Huiles, graisses et cires d'origine animale et végétale	0,00	1 548,53	0
Produits chimiques et produits connexes, n.d.a.	304,49	67 920,76	0
Articles manufacturés classés principalement d'après la matière	258,16	93 417,90	0
Machines et matériels de transport	2 356,58	179 692,49	1
Articles manufacturés divers	289,23	35 701,18	1

Note : Le taux de change moyen FCFA/\$US de 2004 utilisé pour les conversions est celui de la Banque de Etats de l'Afrique Centrale (527,6).

Source : INSEED et calculs des auteurs.

Tableau 3 : Part des produits d'origine chinoise dans les importations du Tchad en 2005

Groupe de produits	Chine (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)	Part de la Chine en % du total
Produits alimentaires et animaux vivants	1 594,97	102 739,57	2
Boissons et tabacs	0,00	32 912,83	0
Matières brutes non comestibles à l'exception des carburants	0,00	21 848,82	0
Combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes	4,28	137 639,38	0
Huiles, graisses et cires d'origine animale et végétale	0,00	3 602,60	0
Produits chimiques et produits connexes, n.d.a.	437,15	96 395,09	0
Articles manufacturés classés principalement d'après la matière	3 254,88	123 164,10	3
Machines et matériels de transport	6 558,07	255 397,88	3
Articles manufacturés divers	840,90	45 239,05	3

Note : Le taux de change moyen FCFA/\$US de 2005 utilisé pour les conversions est celui de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (526,5).

Source : INSEED et calcul des auteurs

En 2004, les importations d'origine chinoise concernent principalement les produits alimentaires et animaux vivants (avec 47% du total des importations d'origine chinoise) et les machines et matériels de transport (avec 39%). Il faut relever que les produits alimentaires et animaux dont il est question renferment essentiellement le thé et les céréales (riz). Quant aux machines et matériels de transport, il s'agit essentiellement des motocyclettes. Cependant, les produits alimentaires et animaux vivants d'origine chinoise ne représentent que 4% du total des importations du Tchad en ces produits. Pour ce qui est des machines et matériels de transport, la Chine ne représente que 1%. Le tableau 4 ci-dessous donne les dix premiers postes des importations du Tchad d'origine chinoise pour l'année 2004, conformément à la CTCI Rev. 3 à deux positions.

La structure des importations de produits d'origine chinoise s'est profondément modifiée en 2005. Les machines et matériels de transport deviennent prédominants dans les importations tchadiennes d'origine chinoise (52%), suivis des articles manufacturés classés principalement d'après la matière (26%, dominés par les articles en fer et acier utilisés dans les bâtiments et travaux publics), les produits alimentaires et animaux vivants n'arrivant plus qu'en troisième position (13%). Mais, une fois encore la part de la Chine dans les importations tchadiennes en ces différents produits reste minime (3% pour les machines et matériels de transport ainsi que pour les articles manufacturés classés principalement d'après la matière). Le tableau 5 ci-dessous donne les dix premiers postes des importations du Tchad d'origine chinoise pour l'année 2005, conformément à la CTCI Rev. 3 à deux positions.

Tableau 4 : Les dix premiers postes des importations tchadiennes d'origine chinoise en 2004

Code CICI Rev. 3	Produits	Valeur (en milliers de dollars)	Part (%) du produit dans les importations d'origine chinoise
07	Café, thé, cacao, épices et produits dérivés	2 142,92	35,4
77	Machines et appareils électriques, n.d.a., et leurs parties et pièces détachées électriques (y compris les équivalents non électriques, n.d.a., de machines et appareils électriques à usage domestique)	1 718,88	28,4
04	Céréales et préparations à base de céréales	581,66	9,6
51	Produits chimiques organiques	297,11	4,9
87	Instruments et appareils professionnels, scientifiques et de contrôle, n.d.a.	208,45	3,4
75	Machines et appareils de bureau ou pour le traitement automatique de l'information	205,51	3,4
74	Machines et appareils industriels d'application générale, n.d.a., et parties et pièces détachées, n.d.a., de machines, d'appareils et d'engins	183,98	3,0
78	Véhicules routiers (y compris les véhicules à coussin d'air)	121,16	2,0
62	Caoutchouc manufacturé, n.d.a.	95,41	1,6
67	Fer et acier	95,05	1,6

Source : INSEED et calcul des auteurs

Tableau 5 : Les dix premiers postes des importations tchadiennes d'origine chinoise en 2005

Code CICI Rev. 3	Produits	Valeur (en milliers de dollars)	Part (%) du produit dans les importations d'origine chinoise
43	Huiles et graisses animales ou végétales, préparées; cires d'origine animale ou végétale; mélanges ou préparations non alimentaires de graisses ou d'huiles animales ou végétales, n.d.a.	4 513,18	35,6
27	Engrais bruts, autres que ceux de la division 56, et minéraux bruts (à l'exclusion du charbon, du pétrole et des pierres précieuses)	2 710,68	21,4
41	Huiles et graisses d'origine animale	613,45	4,8
75	Machines et appareils de bureau ou pour le traitement automatique de l'information	554,13	4,4
78	Véhicules routiers (y compris les véhicules à coussin d'air)	551,83	4,3
52	Produits chimiques inorganiques	514,02	4,1
57	Matières plastiques sous formes primaires	494,20	3,9
87	Instruments et appareils professionnels, scientifiques et de contrôle, n.d.a.	489,02	3,9
32	Houilles, cokes et briquettes	437,53	3,4
53	Produits pour teinture et tannage et colorants	436,24	3,4

Source : INSEED et calcul des auteurs

Globalement, les importations de produits d'origine chinoise ne constituent encore qu'une très petite part des importations totales du Tchad. De 1% en 2004, la part de la Chine dans les importations du Tchad est passée à environ 2% en 2005 selon les sources nationales. Vu du Tchad, le solde bilatéral entre la Chine et le Tchad doit être largement déficitaire pour ce dernier, puisque, comme nous l'avons signalé plus haut dans cette section, il n'existe pas

d'exportations à destination de la Chine selon les sources nationales. Cependant, selon Chaponnière (2006), le solde bilatéral du Tchad avec la Chine a atteint 13% du PIB tchadien, ce qui est à remettre une fois de plus sur le compte des réexportations.

Le tableau 6 ci-dessous présente les bénéficiaires et les perdants des relations commerciales entre le Tchad et la Chine. Le quadrant en haut à gauche présente comme bénéficiaires mais potentiels perdants les producteurs locaux, notamment ceux des PME/PMI. Ils gagnent en s'acquérant des inputs à bas coût provenant de la Chine mais ne peuvent faire concurrence avec les bas prix des produits chinois sur le marché. Le cas typique est celui de la Cyclo-Tchad, entreprise spécialisée dans la construction de bicyclettes qui est finalement en régression malgré le bas coût des tuyaux et autres pièces utilisés dans le montage des bicyclettes. Ainsi, les producteurs ont un statut de perdants à long terme à moins que le gouvernement tchadien n'encourage les producteurs chinois à la création de joint-ventures avec leurs homologues tchadiens.

Les grands perdants des relations commerciales sino-tchadiennes sont présentés dans le quadrant en bas à gauche. Ce sont les travailleurs locaux et les syndicats. En effet, l'accroissement des importations de produits d'origine chinoise est synonyme d'opportunités croissantes d'emploi en Chine, ce qui est équivalent à des pertes d'emploi au Tchad, à moins que les produits concernés ne soient pas du tout produits localement.

Tableau 6 : Classification des groupes de bénéficiaires et de perdants des échanges commerciaux du Tchad avec la Chine

		Bénéficiaires	
Perdants		Producteurs locaux	Commerçants Consommateurs Exportateurs chinois Gouvernement
		Travailleurs locaux Syndicats	

Le cadrant en haut à droite présente les bénéficiaires du commerce entre le Tchad et la Chine. Grâce aux bas prix des produits chinois, les consommateurs tchadiens ont accès à des produits qu'il leur était difficile d'acquérir il y a encore quelques années (téléphone cellulaire, télévision, ordinateurs...). Les commerçants bénéficieront de la potentielle croissance de la demande de la part des consommateurs qui se retrouveront avec beaucoup plus d'argent à dépenser. Avec la croissance de leurs exportations vers le Tchad, les exportateurs chinois sont aussi des bénéficiaires. Le gouvernement tchadien gagne à partir des taxes et droits de douanes qui croissent et à partir de la satisfaction occasionnée par le bénéfice des ménages. Une potentielle perte du Gouvernement pourrait provenir de la baisse des impôts sur les entreprises et les salaires s'il y a faillite des entreprises tchadiennes à cause de la concurrence chinoise.

4. L'AIDE CHINOISE AU TCHAD

La nouvelle coopération économique entre la Chine et le Tchad semble être conduite par les deux parties avec grand intérêt. Dans cette coopération, la Chine cherche à profiter du pétrole tchadien pour satisfaire sa demande sans cesse croissante et le Tchad cherche à assurer sa stabilité politique ainsi que son développement économique. Une série d'accords subséquents à l'accord cadre rétablissant les relations entre les deux pays, signés le 04 janvier 2007 à N'Djamena, a permis au Tchad d'engranger les dividendes de ces relations. Il y a eu, outre la conception d'un vaste programme de perfectionnement des cadres de l'administration tchadienne et l'octroi à des jeunes tchadiens en phase d'entrée à l'Université d'une soixantaine de bourses d'études en Chine :

- L'annulation totale de la dette (y compris les arriérés) de prêts de la Chine vis-à-vis de Tchad, pour un montant total de 34 millions de dollars ;
- Un don d'un montant de 66 millions de dollars ;
- L'envoi d'une mission médicale chinoise à l'Hôpital de la Liberté de N'Djamena pour une durée de deux ans ;
- L'envoi d'une mission technique agricole avec un projet rizicole dans la région du Mayo-Kebbi Est et un projet maraîcher à Koundoul (à 25 kilomètres au sud de N'Djamena).

En septembre 2007, des prêts préférentiels ont été accordés par la Chine dans les télécommunications (45 millions de dollars), pour la construction d'une cimenterie (92 millions de dollars) et pour la construction d'une raffinerie. Ces prêts sont caractérisés par un délai de grâce d'au moins 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 1,5%.

Tableau 7 : L'aide chinoise au Tchad

Secteur récipiendaire	Projet	Valeur (en millions de dollars)	Type d'aide/ Institution donatrice
Agriculture	Projet rizicole de Mayo-Kebbi Ouest	Non disponible	Assistance technique
	Projet maraîcher de Koundoul	Non disponible	Assistance technique
Activités de fabrication	Cimenterie de BAOARE	92,33	Prêt préférentiel de la China EXIM Bank
	Raffinerie	Non Disponible	Prêt préférentiel de la China EXIM Bank
Construction	9,7 km de routes urbaines à N'Djamena avec assainissement et éclairage public	30	Don du Gouvernement chinois
	Deux écoles primaires	Non disponible	Don du Gouvernement chinois
Electricité et eau	Amélioration de la production d'électricité à N'Djamena	Non disponible	Don du Gouvernement chinois
Télécommunications	CHAD CDMA 2000 (Téléphonie fixe sans fil)	25,06	Prêt préférentiel de la China EXIM Bank
	Téléphonie mobile	20	Prêt préférentiel de la China EXIM Bank
Education	Bourses de perfectionnement des cadres et d'études universitaires	Non disponible	Don du Gouvernement chinois
Santé et action sociale	Assistance médicale à l'Hôpital de la Liberté de N'Djamena	Non disponible	Assistance technique
(Annulation de la dette)		34	Don du Gouvernement chinois

Source : Ministère de l'Economie et du Plan/Direction des Ressources Extérieures et de la Programmation

Le tableau 8 ci-après donne la classification des bénéficiaires et perdants de l'aide chinoise au Tchad. Le quadrant à gauche en bas présente les entrepreneurs locaux et les syndicats en perdants de cette aide, pour les mêmes raisons que dans le cas des investissements.

TABLEAU 8 : Classification des groupes de bénéficiaires et de perdants de l'aide chinoise au Tchad

	Bénéficiaires	
		Ménages Entrepreneurs chinois Investisseurs chinois Gouvernement Travailleurs
Perdants	Entrepreneurs locaux Syndicats	

Le quadrant en haut à droite présente les bénéficiaires de cette aide. Les ménages bénéficient des retombées de l'aide comme conséquence de leur utilisation des biens publics produits et de leur accès à des biens et services à bon prix qui sont obtenus par les entreprises où l'Etat a contracté des dettes pour y investir. Les entrepreneurs et investisseurs chinois sont aussi des gagnants. Le gouvernement bénéficie du fait d'avoir obtenu des infrastructures à bas prix et des prêts pour investir dans des secteurs porteurs d'espoirs pour sa population. Il y a enfin des opportunités d'emploi pour les travailleurs tchadiens.

5. RESUME ET CONCLUSIONS

Le Tchad étant l'un des pays les plus pauvres au monde, la reprise de sa coopération avec la Chine a été jugée importante par le Gouvernement, surtout avec le lancement de la Politique Africaine de la Chine en 2006. L'intervention de la Chine au Tchad peut être un atout pour la population tchadienne si l'on se fie à cette Politique qui est diversifiée, allant de la politique à l'économie en passant par la sécurité et le développement des ressources humaines, tout en cherchant à assurer une coopération pour un bénéfice mutuel entre la Chine et ses partenaires africains. Cette étude, en se basant sur une vue des relations économiques avec la Chine à partir du Tchad a tour à tour exploré l'investissement, les flux commerciaux et l'aide.

L'investissement chinois a été bien accueilli par les autorités tchadiennes surtout qu'il est orienté vers certains secteurs que les partenaires traditionnelles n'ont pas eu à investir par le passé, notamment la construction d'une cimenterie. Cependant, il faudrait tenir garde de la menace que cet investissement porte pour les travailleurs tchadiens car la négligence de certaines conditions de sécurité engendre de grands risques pour eux. Il faudrait alors que les autorités tchadiennes s'assurent que la réglementation du travail en vigueur au Tchad soit respectée par les entrepreneurs chinois.

Selon les sources statistiques officielles, les relations commerciales entre les deux pays ne se faisaient que dans un seul sens, le Tchad n'exportant pas vers la Chine. Les importations des produits d'origine chinoise, malgré qu'elles ne représentaient en 2005 que 2% du total des importations du Tchad, ont doublé entre 2004 et 2005. Ces importations concernaient en 2005

principalement les huiles et graisses animales ou végétales (36%) et les engrais (21%). Bien que favorable aux consommateurs, un démantèlement total et brutal des frontières douanières peut être une menace pour certaines entreprises locales.

L'aide chinoise au Tchad est importante surtout par rapport à ses objectifs et son taux d'intérêt qui défie toute concurrence, courant l'assistance technique médicale et agricole, l'éducation et la formation et l'octroi de prêts préférentiels (plus de 150 millions de dollars déclarés) pour des investissements et des dons pour la constructions d'infrastructures. Seulement, le problème crucial est la menace qui pèse sur les travailleurs tchadiens dans l'exécution des différents projets de développement financés par la Chine, en termes de perte d'emploi et de conditions de travail.

A l'issu de ces travaux, il nous semble important de formuler ces recommandations :

- A la faveur de la mondialisation, les germes de peur et de craintes des relations avec la Chine doivent disparaître. Avec ou sans la Chine, le processus de démantèlement des frontières est irréversible et le Tchad doit poursuivre les réflexions pour tirer le meilleur parti de sa coopération.
- Le gouvernement du Tchad et la Chine sont conjointement appelés à rendre plus transparents les contrats, les conventions et les accords qui les lient. Cela éviterait des interprétations et spéculations, parfois outrancières de corruption et de détournement des autres acteurs non impliqués. Des aspects qualitatifs, sociaux et environnementaux sont à intégrer dans ces différents accords en vue de protéger les populations les plus vulnérables. Dans les différents contrats, des points sur l'utilisation de la main d'œuvre locale doivent aussi être inscrits pour répondre à la demande sociale, notamment des personnes en chômage dont le nombre va croissant.
- Le respect des droits des travailleurs être de mise.
- Au niveau du commerce extérieur, le vent de la libéralisation qui souffle, a pour effet positif direct sur le pouvoir d'achat des ménages et l'annulation ou la baisse des droits et taxes d'importation est fortement encouragé, sauf pour certains produits qui pourraient menacer la survie de certaines sociétés nationales à forte main d'œuvre locales.
- Les opérateurs privés locaux doivent réviser leurs stratégies de marketing en vue d'être à la hauteur de l'assaut chinois. La protection venant des autorités publiques est une solution conjoncturelle et la solution durable passe par la refonte totale du système d'organisation, de production et de commercialisation en vue de rendre les entreprises plus productives et plus concurrentielles.
- Ce sont les principes d'intérêt qui guident les accords bilatéraux et les organisations de la Société civile, les syndicats sont plus que jamais appelés à veiller aux droits des travailleurs et des consommateurs qui sont souvent oubliés alors qu'ils constituent le maillon principal du circuit de distribution.

REFERENCES

1. Chaponnière, J.-P. (2006). *Les échanges entre la Chine et l'Afrique : Situation actuelle, perspectives et sources pour l'analyse*. STATECO N°100.
2. Farooki, M. Z. (2007). *Asians Drivers – SSA Commodities Database*. Development Policy end Practice, Open University, United Kingdom.
3. INSEED (2006). *Statistiques d'importation, année 2004*. Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques, N'Djamena, Tchad.
4. INSEED (2007). *Statistiques d'importation et exportation, année 2005*. Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques, N'Djamena, Tchad.
5. Mascré, D. (2007) *Course aux hydrocarbures, crise du Darfour, déstabilisation régionale : Le Tchad entre jeux pétroliers et jeux guerriers*. Working Paper N° 9/FR – Programme d'études Partenariat euro-africain Série Géopolitique africaine, Institut Thomas Moore, Bruxelles, Belgique.
6. Penny, D. (2007) *China and the poverty in Africa. Towards mutual benefits?* Diakonia and Eurodad.